



Ouistreham

L'Association pêche plaisance a tenu sa 1^{re} assemblée



Samedi, au Centre d'activités nautiques de Ouistreham, une cinquantaine de membres, sur les 85 que compte l'APPO, ont pris part à la 1^{re} assemblée générale de l'association.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Samedi, la première assemblée générale de l'Association pêche plaisance de Ouistreham (APPO) s'est tenue au Centre d'activités nautiques de Ouistreham. Une cinquantaine de membres étaient présents. L'association qui a vu officiellement le jour le 4 janvier, compte 85 associés le 26 mars.

Au cours de l'assemblée, le programme de l'année a été dévoilé, il comprend quatre concours de pêche (le premier le 21 mai) et de nombreuses animations autour de la pêche et de son environnement.

Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 50 €, dont 15 € sont

reversés à la fédération nationale pêche plaisance et 5 € à la Station de Ouistreham de la SNSM.

Le bureau de l'association est composé du président Daniel Legrand, des vice-présidents Stéphane Bradic et Morgan Binet, des secrétaires Thierry Maertens et Hervé Macaire et des trésoriers : François Corbeau et Thomas Blanquart.

Association pêche plaisance de Ouistreham (APPO), esplanade Éric-Tabarly. Tél. 06 23 96 60 85. Mail association.ppo14@gmail.com. Facebook : association pêche plaisance ouistreham APPO.

